



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/396  
14 décembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**314ème séance plénière**

PC Journal No 314, point 6 de l'ordre du jour

**DECISION No 396**  
**PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN CROATIE**

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Croatie jusqu'au 31 décembre 2001 ;

Autorise la Mission de l'OSCE en Croatie à avoir jusqu'à 120 membres recrutés sur le plan international jusqu'au 30 juin 2001 ; et

Décide que les progrès de la Croatie dans les domaines présentant un intérêt pour l'OSCE feront l'objet d'un examen d'ici le 30 juin 2001, de même que la structure et l'effectif de la Mission de l'OSCE en Croatie qui seront ajustés en conséquence.

D'éventuels ajustements budgétaires connexes seront envisagés lors du réexamen du budget en milieu d'année.